



Assemblée générale du 28 juin 2023

Présent.e.s :

Stefan Lauper (président), Carole Aubert (vice présidente), Mina Bloudanis Ventrice, Sylvain Ghirardi (Ville de Ne), Christophe Jaggi, Jordan Lutingu, Pascal Magnin, François Noguera, John Olsen, Claudia Panozzo et Carine Tacchella. L'équipe du Centre de Loisirs est représentée par : Michaël Frascotti (directeur), Jan Zimmermann (directeur adjoint), David Bonavita, José Bongo, Léna Chanson, Ursula Humbert, Quentin Guillaume, Vincent Jacot, Giulia Longo, Sacha Mikic, Mathieu Neuenschwander, Aline Schläppy, Amelie Sterchi, Belinda Suarez et Alison Videla.

Excusé.e.s :

Olivier Arni, Francine Beck, Cinthya Béguin, Jacques Bouvier, Anne-Laure Bucher, Marie-Josée Bula, Roland Guillaume-Gentil, Romane Fellrath, Lyse Naguel, Amadou Sarr, Olivier Schneider, Laurence Tubau.

1. Salutations et communications du président

Stefan Lauper ouvre l'assemblée en remerciant chacune et chacun d'être présent.e à cette assemblée. Il communique la liste des membres excusé.e.s.

Avec l'accord unanime des membres présent.e.s, la séance sera enregistrée pour permettre la rédaction du PV. L'enregistrement sera ensuite détruit.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modification.

3. Procès-verbaux de l'assemblée générale du 29 juin 2022

Jacques Bouvier était excusé à l'assemblée du 29 juin 2022 et le procès-verbal n'en fait pas mention. Toutes nos excuses à Monsieur Bouvier ! Nous en profitons pour le remercier pour son fidèle soutien à notre association.

Le procès-verbal ne fait pas l'objet d'autre commentaire. Il est validé avec remerciements à son auteur.

4. Rapport du président

Stefan Lauper mentionne que son rapport devient de plus en plus un billet d'humeur qui donne quelques indications sur le sens qu'il donne à son engagement au service du Centre de Loisirs. Considérant que l'institution est gérée par une équipe de professionnel.le.s compétent.e.s, il se permet de donner cette petite teinte un peu différente. Il remercie l'équipe pour son travail, ancré dans des domaines qui nous intéressent toutes et tous, le lien intergénérationnel en l'occurrence puisqu'il s'agit du thème choisi pour ce mot du président dans ce rapport. Il mentionne que son travail au sein de l'institution est passionnant. Être consulté lorsque des orientations doivent être prises représente non seulement un plaisir mais est aussi très stimulant. Il est ravi de suivre et participer à ces réflexions, dans le but d'accompagner l'équipe. Il remercie l'équipe et l'assemblée pour la confiance.

5. Rapport du directeur

Michaël Frascotti prend la parole au nom de l'équipe. Il invite ses collègues à intervenir si ses propos nécessitent un complément.

L'année 2022 fut très riche en raison de la mise en œuvre de la fusion avec la Jeunesse de la Côte. Il a souhaité axer son mot du directeur sur cette fusion pour saluer et remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour le succès de cette fusion. Il mentionne en particulier Mathieu Neuenschwander et Aline Schläppy Forster qui formaient, il y a peu, l'équipe d'animation de la Jeunesse de la Côte et qui donnent l'impression aujourd'hui de faire partie de l'équipe du Centre de Loisirs depuis toujours. Il relève les efforts d'adaptation de Mathieu et Aline mais aussi le rôle important qu'ont joué Carine Tacchella et Pascal Magnin, ex-membres du Comité de la Jeunesse de la Côte, qui ont rejoint le Comité du Centre de Loisirs et qui ont grandement facilité la mise en œuvre de cette fusion en faisant le lien entre l'ancienne entité et le nouveau projet.

Michaël Frascotti mentionne que, de son côté, l'équipe du Centre de Loisirs s'est sentie concernée par le secteur de la Côte sans distinction aucune. Tout le monde forme une seule et même équipe !

Le directeur adresse également des chaleureux remerciements à la Ville de Neuchâtel qui a souhaité, encouragé et soutenu ce processus de fusion. Sans ce soutien clair de la Ville, ce succès ne serait pas le même. Il remercie Sylvain Ghirardi pour son engagement.

Dans le rapport d'activité, des focus sont mis sur des éléments importants comme, par exemple, les ateliers. Michaël Frascotti relève que sur 119 enfants participant chaque semaine aux ateliers, on compte 77 filles. L'animation socioculturelle ayant parfois plus de difficulté à répondre aux besoins des filles que des garçons, cette statistique méritait d'être mise en évidence. Elle démontre toute l'importance de diversifier les offres pour répondre aux besoins et aux attentes du plus grand nombre.

Concernant les lieux d'accueil libre, les activités en plein air sont privilégiées. Les équipes travaillent également à l'harmonisation des offres de la Boine et de la Côte en termes de règles, de messages et de concepts éducatifs.

Un chapitre de ce rapport est consacré au Hors Murs. Pour rappel, la Ville de Neuchâtel a souhaité, dès le 1^{er} janvier 2023, confier au Centre de Loisirs la mission de faire de la médiation auprès des jeunes dans l'espace public. Petit à petit, le Hors Murs devient la principale activité du Centre de Loisirs.

2022 est aussi une année anniversaire pour le projet Dimension 13'17 qui a été mis sur pieds en 2012. Ce projet a eu besoin de se remettre de la crise sanitaire mais l'édition 2022 fut un succès malgré tout et il est déjà constaté un quasi-retour à la normale sur les ventes de billets Dimension 13'17 pour 2023. En 2022, le projet a été adapté, notamment pour permettre la réservation des billets en ligne et éviter d'avoir des centaines de jeunes devant la porte en même temps. A l'occasion des 10 ans de ce projet, toute l'identité visuelle a également été revue. Lena Chanson ajoute que l'équipe a également été invitée à Paléo en 2022 pour découvrir leur dispositif sur place lors du festival. Elle relève que nous avons rendu la pareille en 2023, en plus d'être allés vivre une soirée d'échanges et de présentation de Dimension 13'17 sur place à Nyon. Cette collaboration montre que le projet Dimension 13'17 fait référence sur cette thématique de prévention jeunesse dans le cadre des festivals de l'été. Enfin, le projet Dimension Jeunes Talents a également pu réinvestir la scène de la Marée à Festi'neuch.

Ce rapport 2022 aborde aussi la question du numérique. Le Centre de Loisirs a été choisi pour être l'une des cinq structures en Suisse qui collaborent sur un projet appelé E-Space, lancé par la Haute école de travail social de Olten et l'Association faitière de l'animation socioculturelle (AFAJ) pour réfléchir et développer des projets dans le domaine de l'animation numérique. Au terme du processus, un budget de 20'000.- CHF devrait être à la disposition du Centre de Loisirs pour une phase de réalisation.

Ce rapport met également en lumière des projets à venir. Le projet JE ME VOIS BIEN fait l'objet d'un soutien du Canton (par la démarche Dialogue Jeunesse), sur 3 ans, de 2023 à 2025. L'idée est d'apporter, dans le champ de l'animation socioculturelle, une plus-value au dispositif existant dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes. Ce projet est porté et réalisé conjointement avec le CAP (Centre d'animation de Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignières).

Michaël Frascotti adresse ses remerciements aux monitrices et moniteurs qui apportent leur contribution aux activités proposées. Il remercie chaleureusement le Comité du Centre de Loisirs pour son accompagnement bienveillant et son soutien. Enfin, il adresse un immense merci à l'équipe d'animation pour son travail et son engagement durant toute l'année 2022.

6. Comptes et bilan 2022 du Centre de Loisirs

Michaël Frascotti présente les comptes 2022 du Centre de Loisirs.
Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 3'486,29 CHF.

Concernant les produits, il est relevé :

- Une augmentation du soutien du Canton de Neuchâtel, son aide au dispositif Hors Murs étant passé à 109'000.- CHF.
- Deux apports de recettes en lien avec les projets JE ME VOIS BIEN et Neuch'Talent Company concernent 2023 et sont donc provisionnés, pour un total de 88'500.- CHF.
- Dans les divers soutiens, le CDL a eu la chance de pouvoir continuer de recevoir le soutien de la paroisse catholique de Peseux (3'060.- CHF). Michaël Frascotti remercie sincèrement la paroisse catholique pour ce soutien, tout comme la paroisse protestante qui a versé au Centre de Loisirs le montant d'une collecte de culte.
- Les cotisations 2022 sont quasiment identiques à 2021. Cela signifie qu'il n'y a pas eu d'effet de cumul entre les cotisations du Centre de Loisirs et celles de la Jeunesse de la Côte.

Concernant les charges :

- L'engagement des praticiennes formatrices et praticiens formateurs au sein de l'institution a été valorisé. Le montant versé annuellement pour cette fonction est passé de 500.- à 1'000.- CHF.
- Les responsables de secteur du Centre de Loisirs bénéficiant de la même classification salariale que le reste de l'équipe, une modeste prime leur a été versée en fin d'année en guise de valorisation de cette fonction à responsabilité.
- La Team CDL est composée de toutes les monitrices et tous les moniteurs qui interviennent dans le cadre du Hors Murs.
- Les frais de véhicule sont en augmentation en raison du fait que la flotte du Centre de Loisirs est passée de 2 à 3 véhicules.
- Le serveur informatique de l'institution, qui avait une dizaine d'années, a été remplacé.
- Des réaménagements ont été réalisés, notamment du côté de la Côte, mais aussi à la Boine.
- Certains frais sont encore à imputer au covid. En effet, l'institution achète régulièrement du matériel d'hygiène qui s'est imposé comme indispensable depuis la crise sanitaire.

Le bilan comptable nécessite les remarques suivantes :

- Le bilan initial 2022 est très important car il s'agit d'un bilan reconstitué après la fusion avec l'Association de la Jeunesse de la Côte et car il a permis la reconnaissance définitive, par le Service des contributions, du statut d'institution d'utilité publique exonérée d'impôt.
- Des comptes à la BCN, devenus superflus suite à la fusion, ont été clôturés.
- Les provisions des deux institutions ont été fusionnées également.
- Le bilan 2022 fait apparaître un résultat de fusion qui découle d'une différence de transitoires de 8'599.88 CHF, dans les comptes de la Jeunesse de la Côte, en faveur de l'institution.

Le montant des provisions est important. L'exercice a été fait, pour une demande récente à la Loterie romande, d'argumenter le bien-fondé de ces provisions, constituées dans une logique de gestion prudente. Le Centre de Loisirs ne pratique pas d'amortissements. Elle ne dépense que l'argent disponible. La situation de l'institution est saine sur le plan financier.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes du Centre de Loisirs ont été vérifiés par Cinthya Béguin et John Olsen. Ce dernier lit le rapport de révision à l'assemblée. Il relève la bonne tenue de la comptabilité du Centre de Loisirs en précisant avoir posé beaucoup de questions de compréhension et effectué de nombreuses vérifications par des pointages. Il est donc proposé à l'assemblée d'accepter les comptes 2022 du Centre de Loisirs et de donner décharge au Comité du Centre de Loisirs. La vérificatrice et le vérificateur des comptes sont remercié.e.s pour leur engagement.

Les comptes 2022 du Centre de Loisirs sont acceptés à l'unanimité ; décharge est donnée au Comité du Centre de Loisirs.

8. Budget 2024

Michaël Frascotti présente le budget 2024.

Ce budget est équilibré et fait apparaître un bénéfice de 808.80 CHF.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présent.e.s.

9. Elections et démissions de membres au comité

Mina Bloudanis Ventrice et Claudia Panozzo se présentent pour remplacer Chris Empson qui avait quitté le comité en 2020, ainsi que Florence Vessaz, démissionnaire. Mina Boudanis Ventrice se présente à l'assemblée. Elle a fonctionné comme monitrice d'ateliers de théâtre au Centre de Loisirs pendant près de 15 ans. Elle est gestionnaire en ressources humaines, a 2 enfants et vient de Neuchâtel. Très intéressée par l'activité du Centre de Loisirs, elle est ravie d'avoir été sollicitée pour intégrer le Comité. Claudia Panozzo se présente à son tour. Elle est intervenante en protection de l'enfance. Sa collègue Florence Vessaz s'est adressée à son équipe pour demander qui serait intéressé.e à la remplacer au sein du Comité et elle trouvait le projet très motivant. Les candidatures de Mina Bloudanis Ventrice et de Claudia Panozzo sont acceptées unanimement par des applaudissements.

Les membres du Comité sont réélu.e.s à l'unanimité dans la composition suivante :

Stefan Lauper, président (sous réserve de son élection au point 10) et membre du Bureau, Carole Aubert, vice-présidente et membre du Bureau, Christophe Jaggi, membre du Bureau, Pascal Magnin, membre du Bureau, Mina Bloudanis Ventrice, Marie-Josée Bula, Jordan Lutingu, François Noguera, Claudia Panozzo, Carine Tacchella, Laurence Tubau.

La Ville de Neuchâtel est représentée par Sylvain Ghirardi, qui dispose d'une voix consultative au comité.

10. Election du président (ou de la présidente)

Stefan Lauper est toujours intéressé et motivé à poursuivre son engagement.
Il est réélu à l'unanimité et remercié par de chaleureux applaudissements.

11. Election des vérificateurs-trices des comptes 2024

Cinthy Béguin et John Olsen ont manifesté leur motivation pour poursuivre leur engagement.
Il est voté à l'unanimité la reconduction de Cinthy Béguin et de John Olsen pour l'exercice comptable 2024.

12. Fixation du montant des cotisations 2023

Le montant des cotisations de 25.- frs est adopté à l'unanimité des membres présent.e.s.

13. Informations sur l'actualité et les actions du Centre de Loisirs

Michaël Frascotti donne quelques informations à l'assemblée sur les principales activités qui occupent actuellement l'institution. Il aborde notamment les dossiers ou projets suivants :

- Mise en place d'une charte d'utilisation du terrain des Charmettes et existence d'un groupe de travail « Espace public » réunissant certains services de la Ville et le Centre de Loisirs.
- Dimension 13'17 à Festi'neuch (51 collaboratrices et collaborateurs sur ce projet)
- Fête de la Musique de Neuchâtel et fêtes de la jeunesse de Corcelles et de Peseux.
- Spectacle de danse, de guitare et de chant au Théâtre du Concert.
- Spectacles des ateliers de théâtre au Pommier.
- La Fête de la jeunesse de Neuchâtel à venir.
- Exposition des ateliers de dessin et de poterie, dès le lendemain de cette assemblée.
- Dispositif Hors Murs durant tout l'été et accueille de nombreuses activités du Passeport Vacances.
- Le Festival des Sports.
- Participation à l'événement Groove Session.
- Participation à Capacité en septembre.
- Poursuite du travail dans le cadre du projet E-SPACE.
- Deux soirées de spectacles en décembre dans le cadre du projet Neuch Talent Company.
- Newcastle Gaming, festival du jeu vidéo, organisé avec le Conseil des jeunes.

Amelie Sterchi a fait le choix de quitter l'équipe au 30 juin pour de nouveaux défis du côté de Berne. Employée du Centre de Loisirs depuis 2019, Amelie a beaucoup apporté à l'équipe durant ces 4 ans de collaboration, notamment en tant que responsable du secteur Hors Murs. Amelie s'adresse à l'assemblée pour remercier l'institution. Elle dit avoir eu énormément de plaisir et garde uniquement des souvenirs positifs de cette expérience professionnelle. L'assemblée la remercie sincèrement et chaleureusement pour son engagement durant ces années et lui souhaite le meilleur pour la suite de ses activités.

Un nouvel organigramme est présenté. Un poste de directeur adjoint est créé et confié à Jan Zimmermann qui augmentera son taux d'activité à 100%. Giulia Longo reprend la responsabilité du secteur de la Boine et passera à 80%. Quentin Guillaume a été nommé au poste de responsable du secteur Hors Murs et conserve son taux de 80%.

La Ville de Neuchâtel a formulé la proposition au Centre de Loisirs d'assurer un mandat partiel de remplacement de la Déléguée à la jeunesse durant son congé maternité, du 15 août 2023 au 15 janvier 2024.

La Loterie romande a attribué au Centre de Loisirs un montant de 60'000.- frs pour permettre des réaménagements dans les locaux de la Boine, de Peseux et de Corcelles. Certains travaux seront également pris en charge par la Ville de Neuchâtel.

14. Divers

Pascal Magnin, membre du Comité et ancien président de la Jeunesse de la Côte, souhaite adresser un immense merci à l'équipe pour le travail réalisé. Il dit ne jamais avoir eu le moindre doute sur le succès de la fusion avec la Jeunesse de la Côte et tient à remercier le Comité et l'équipe pour la qualité du travail et pour tout ce qui est réalisé.

Stefan Lauper remercie Julien Grosjean qui était chargé de prendre des photos de cette assemblée.
Stefan Lauper remercie chacune et chacun pour sa présence et sa participation.
La séance est suivie d'un apéritif.

Rédaction : Michaël Frascotti